

# Sortie de famille des 7 & 8 septembre

Hello les amis du Rhodo !

Voici enfin, non pas le temps des cerises, mais celui de la traditionnelle sortie de famille.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire déjà maintenant. Nous pouvons vous préciser pour l'instant que la sortie se déroulera sur deux jours et que les déplacements se feront en car. Venez nombreux. Il y aura des loisirs pour tous âges.

Pour vos enfants, Sylviane organisera une garderie sur place.

Et le prix ? allez-vous nous dire..... et bien nous l'estimons à environ Fr. 100.-- à 150.-- par personne, soit chambre double/douche/wc/tv Fr. 40.--/pers. + le car et les repas des samedi soir et dimanche midi. De plus amples renseignements et des détails suivront.

**Inscription jusqu'au 20 juillet svp** par courrier (carte-réponse) ou par e-mail : sam.fred@bluwin.ch ou par tél : 021 - 903.24.00

A bientôt : Frédo & René

# OBJET TROUVE

Un natef de couleur jaune a été retrouvé à proximité du chalet par Christian Baud. Pour le récupérer (le natef !), prenez contact avec lui ou la rédac, mais s'il a passé l'hiver dans la neige, il n'est pas certains qu'il fonctionne encore...

*La rédac prend des vacances... mais assure néanmoins une permanence 24H/24 pour vos courriers ou mails pour la prochaine gazette bien sûr !!*

*Bon été encore une fois et à tout bientôt !!*

**La Rédac**

Pour adresse : S. Bovard,  
Rue du Village, 1034 Boussons

E-mail: gazette@rhodo.ch

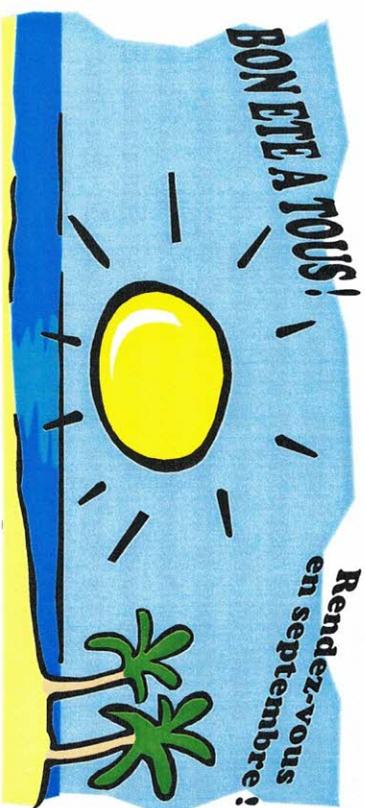


# Rhodo Gazette

Le journal du Rhododendron Lausanne Société de sports alpins Fondée en 1910

● ● ● Édition du mois de juin 2002

**Numéro 13**



**EDITO**

## Free WC Turc !

Comme vous le savez tous, fidèles lecteurs et lectrices de la Gazette, notre bon vieux WC Turc est maintenant dépassé et a été remplacé. Dès lors, quoi de plus normal que de lui rendre sa liberté ! C'est ainsi que, sous le patronage de l'UNESCO, il a été décidé que notre WC Turc allait retrouver la liberté et être réinséré dans son milieu naturel. Profitant d'une petite semaine balnéaire en Turquie, mission nous a été confiée de le rapatrier. Quoi de plus facile ! Certains l'ont déjà fait avec un orque, alors bon... un chiotte ! Oui mais, plus de cinquante ans de bons et loyaux services loin du pays n'ont pas laissé notre WC indifférent. Nous avions fait l'erreur de négliger l'aspect sentimental de cette reconversion. Mea culpa..! Il est donc rentré avec nous, humble et timide, malgré un vécu et des fesses diverses que lui seul a connues!! Et c'est donc dans un nouveau foyer (que nous ne pouvons vous communiquer, vous l'aurez bien compris) que notre WC Turc coule des jours heureux, quelque part, en Suisse.....

# SORTIE EXTRA-MURS 2002

## Chaud devant !

C'est à la caserne des pompiers, à la Vigie, que nous avons rendez-vous pour notre assemblée extra-muros annuelle.

Lors de notre arrivée, ce n'était pas loin du grand vide, car manque de chance, un important incendie dans le quartier de Montolieu avait fait sortir quatre véhicules et leurs occupants, ce qui fait que celui qui aurait dû être notre guide, (et qui ne s'appelait pas Nathalie comme dans la chanson de Bécand) était au front et avait passé la consigne à Monsieur Mercanton, un de ses collègues qui était par hasard à la caserne pour bricoler, mais il était en congé.

Comme il nous l'a expliqué, les hommes du feu sont des polyvalents qui doivent être à même de prendre n'importe quelle place de travail, et c'est ce qu'il a fait !

Nous avons visité les lieux de haut en bas, en passant dans les différents ateliers et dortoirs.

A part sur les murs et en tenue très légère, nous n'avons pas rencontré de pompier, ce que nous avons fait remarquer à notre hôte... En effet, il semble (d'après lui) que ce ne soit pas un métier adapté à la gent féminine, du moins sous nos latitudes...



# Coup de gueule du président...

Comme vous le savez sûrement, le chalet se modernise avec entre autres des toilettes dignes de ce nom.

J'en profite pour rappeler certaines dispositions à prendre avant de quitter le chalet :

- caisses à bois pleine (petit bois et bûches)
- réservoir du fourneau à mazout plein ainsi que les deux arrosoirs
- fourneaux de cuisine propres et cendres vidées
- barbecue vidé de ses cendres et sa grille propre
- un coup de balai ou d'aspirateur
- si une bonbonne de gaz est vide, la descendre et s'arranger pour la remonter (voir transport aux corvées)
- stock des boissons correct
- fermer l'arrivée d'eau principale (arrière-cave, grosse vanne verte)
- envoyer son bulletin de passage ainsi que la carte des stocks au caissier, et n'oubliez pas le versement !

Ces quelques points ne prennent pas beaucoup de temps et permettent aux prochains occupants d'arriver dans un chalet « prêt à l'emploi ».

Autre nouveauté : dorénavant, lorsque vous vous inscrivez aux repas des corvées ou autres manifestations et que vous n'y participez pas, le montant des repas sera réclamé. Ceci pour éviter aux personnes présentes de payer plus et aussi pour simplifier l'organisation des achats.

Dernière chose : lors de la fête des fleurs 2001, nous avons acheté un jeu de fléchettes (70.-) pour l'une des épreuves et j'ai constaté dernièrement que sur 6 fléchettes, il n'en reste que 2. Pas très cool !!

Vous devez vous dire que je n'écris pas souvent d'articles dans la gazette et que quand je me décide, c'est pour ronchonner, mais un petit rappel était nécessaire !

Je me réjouis de vous revoir. Ciao !

Fredo

Et voilà c'est reparti. Je replonge dans les archives, dossiers sortis de la cave, éparpillés à même le sol, fin de soirées entre bières et jurons, je maugrée, je rouspète à nouveau. Ils ne m'auront pas à l'usure, ah ça non. Je le sais, le Rhodo a payé. Il reste devoir au maximum Fr. 1'000.— arrondi. Donc je vais prouver. Et je prouve.

Au-dedans de moi, je platfe déjà. Je vois d'ici leur tête. Quel embarras pour l'administration, le grand, Goliath devant David. Et j'attends illico un nouveau décompte avec excuses.

Naïf va, c'est plus la Berezina, c'est Waterloo.

Non seulement ils ne s'excusent pas les bougres, mieux encore ils adressent une sommation légale avec menaces, intérêts de retard et tutti frutti. Le Rhodo, vous devez toujours Fr. 1'500.--. Trouvent pas trace de nos versements.

Alors là, c'est le degré d'alerte maximum. C'est la coquette-minute. Ecartez-vous je vais faire une bavure. C'est pas possible, je rêve. Fait qu'i'me réveille. Pas humain d'être aussi nul. Le navire prend l'eau, suivez les rats, ils quittent le navire. Favre, Duchoud et autres argentiers, intervenez, c'est le déluge.

Bon une fois la tempête passée, bien que je fulmine encore, je reprends ma bière (une autre, depuis le temps), mes dossiers, je recompte, recalcule, reprouve le bien-fondé. J'arrive à prouver... Alors cette fois je change de tactique. Je ne défends plus, j'attaque. Je sors l'artillerie lourde, le ton monte, menaces d'avertir l'instance supérieure, le conseil d'Etat, le Pape, Voici, Gala et j'en passe. J'en ai marre. Dans un douloureux soupir et profond désespoir, telle Cassandra dont personne ne croit plus aux prédictions, j'adresse pour la dernière fois mon décompte et mes justificatifs de paiement en m'attendant au pire.

Et là, ô miracle. Dix jours après, par de plates excuses, mais excuses quand même, l'administration reconnaît ses innombrables erreurs, a enfin retrouvé l'acompte versé, recalculé le solde d'impôts à payer et renonce à tout intérêt de retard. Il suffit au club de payer Fr. 941.50 en solde de tout compte. Enfin, la boucle est bouclée. Cinq années de palabres pour arriver au résultat dont le chiffre avait été articulé en 1999 déjà....

Je me sens mieux. C'est déjà ça de pris sur l'ennemi. Je me délecte d'une bière bien méritée et les cartons d'archives retrouvent le chemin de la cave. Pour l'éternité....et pour le prochain caissier.

*Votre dévoué caissier*

En fin de visite, l'alerte rouge de Montolieu étant terminée, les véhicules sont rentrés au garage, heureusement car en cas d'autre alerte, nous aurions dû partir donner un coup de main, probablement avec un seau, une éponge et une échelle sur le toit de la voiture !

En parlant d'échelle, savez-vous que le camion avec la grande échelle coûte la bagatelle de huit cents mille francs, et qu'il doit être amorti en une vingtaine d'années!

Parmi les camions, il y a également le célèbre « tonne pompe », soit un espèce de camion citerne qui contient une réserve d'eau permettant, dès qu'il arrive sur le lieu d'un sinistre, à un servant de sortir son tuyau, de connecter la buse et d'arroser, alors que l'autre servant court raccorder celui de l'alimentation auprès de l'hydrant qui doit se trouver dans les environs.

Il faut faire vite car le premier servant peut régler la buse pour qu'elle débite de 50 à 200 litres à la minute, ce qui fait qu'avec un débutant peu économe, le jet atteint rapidement un débit quasi prostatique!

Après cette visite toujours intéressante, nous avions rendez-vous, pour la partie consistante de la soirée, au restaurant « il Gambero », ce qui nous a permis de nous alimenter et de refaire une partie du monde et de ses environs !  
Merci à Bobo pour son organisation.

*Juan*



# HISTOIRE FISCALE ...

Penché sur ce fichu dossier fiscal depuis avril 1997, j'annonce solennellement la fin des hostilités. Oh, ce n'est pas encore « l'entente cordiale » à proprement parler, mais par missive du 23 avril 2002, l'office d'impôt des personnes morales du département des finances du canton de Vaud confirme que l'Affaire avec un grand A, celle qui me pourrit l'existence depuis 5 ans, est maintenant terminée.

Enfin, c'est bien, voilà, mais Dieu que ce fut dur... et long (l'Affaire, pour celles et ceux qui auraient l'esprit mal tourné).

Depuis l'arrivée, fin 1996, d'une idée saugrenue provenant du fisc, sous la forme d'une déclaration d'impôt alors que notre association était taxée d'office depuis des lustres – et payait pratiquement que des nêfles d'impôts, il a fallu batailler ferme contre ces requins appelés pre et postnumendo.

Me voilà donc, membre-caissier, de fort méchante humeur mais respectueusement disposé, printemps 1997, à faire mon devoir de citoyen-membre-caissier et me lancer dans le rituel bassemment matériel du remplissage ô combien fastidieux de cette (ces) déclarations, avec en point de mire les deux squales précitées.

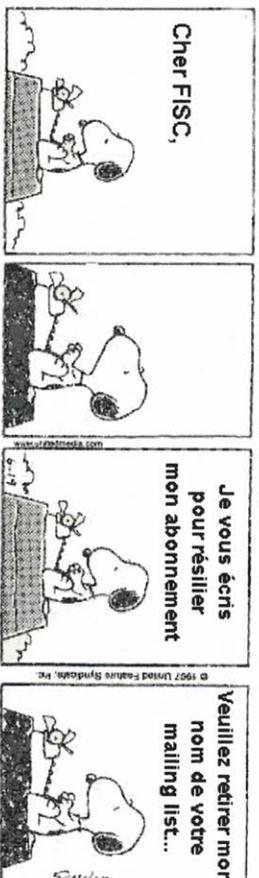
S'ensuit un bon échange de correspondance, car comme vous le savez j'aime comprendre avant de m'exécuter. Puis je déclare. Pas la guerre, du moins pas tout de suite, encore moins ma flamme. Mais je déclare tout, de la valeur fiscale de l'immeuble en passant par dame septique, des matelas à ressorts à ceux sans ressorts, du stock de pinard aux brise-jets, des sières de bois au PQ, de nos petites économies à l'hypothèque, je fais valoir l'attaque de la perfiide métule, bref j'évalue. Tout, méthodiquement. Puis, soulagé et confiant, j'envoie le paquet au destinataire.

La réponse ne se fait pas attendre. Ou plutôt si, près de deux ans de silence quasi religieux, pour se voir balancer : Vous avez été taxés d'office depuis des années, vous avez dansé et bien payez maintenant. Ce sera, au total entre pre et postnumendo, plus de Fr. 4'000.- car non seulement vous êtes redevables de compléments d'impôts 92/93 mais depuis, votre immeuble a été réévalué et l'estimation fiscale augmentée, de Fr. 30'000 à Fr. 170'000.--. En particulier par deux ou trois olibrivus, qui, gambadant allégrement sur les pentes de Nermont et certainement juste avant l'heure des trois décés à la pinte des Avants, ont vu notre beau chalet, mais seulement de l'extérieur et se sont dit qu'il valait bien... bof, voyons, ouaih, ça doit être... autant que ça, allez Fr. 170'000.--. La belle affaire. Z'ont qu'à payer !

Alors, alors, je m'irrite, je tempête, je rouspète. Ils ne me connaissent pas encore. Ils vont apprendre à me connaître, les bougres. Je recalcule, je conteste, je déduis – c'est déjà ça qu'ils n'auront pas, les affeux....J'imagine des subterfuges mais je n'ai pas la science infuse. Alors je somme aux portes des amis de la finance, de la fiduciaire pour me familiariser avec pre et postnumendo. Tiens, deviendraient-ils mes copains, que nenni. Ce n'est qu'une entourloupe, pour mieux les presser. Et là, entre les appels téléphoniques, les échanges écrits s'accroissent, l'on en vient aux menaces, de sommation à l'hypothèque légale. Mais je ne lâche pas mon os, nom d'un p'tit bonhomme. L'estimation de l'immeuble est beaucoup trop élevée. Va falloir changer ça. Alors, après visite et portes ouvertes de notre beau chalet, l'estimation est revue à la baisse et passe à Fr. 80'000.--. C'est gagné !

De la victime aigrie, et pas consentante, le Rhodo sort vainqueur de cette laborieuse campagne. Du coup je me dis : Ils se sont trompés, ils doivent assumer et pas question de leur donner un sou de plus ou tout autre intérêt légal de retard. Un point c'est tout.

Printemps 2002, le service juridique informe que nos arguments ont porté, pas le bois ni le vin, mais emporté leur approbation. Roublards, hypocrites, facile de jouer les grands seigneurs après tant de palabres et de nuits blanches du caissier. De toute manière vous n'avez pas le choix me dis-je, vous êtes le maillon faible, sortez du jeu, au revoir.



Dès lors je me sens revivre, je vais enfin pouvoir passer mes soirées à d'autres activités, certainement plus enrichissantes. Quoique...

C'est sans compter l'immense incompétence de fonctionnaires qui se font un malin plaisir de réclamer, non plus les Fr. 4'000.-- du start de départ, mais encore Fr. 2'089.--, alors même que le total reconnu est de Fr. 1'500.-- et que sur cette somme un acompte a déjà été payé. Versement dont bien évidemment, l'administration ne trouve trace. Quand je vous parlais de maillon faible !